



Motion urgente

« Pour un camping attractif à Porrentruy »

Les votations du dimanche 1<sup>er</sup> juillet seront décisives pour l'avenir de la patinoire, mais aussi pour le celui du camping de Porrentruy.

Le groupe PDC-JDC, par la voix de M. Jean Farine, s'était inquiété dans une question écrite datée du 22 septembre 2016, du futur du camping municipal en ville de Porrentruy (voir annexe page 2). La question mentionnait bien que, pour des raisons touristiques, la ville se devait de conserver un camping attractif, si possible proche de la piscine. Le Conseil municipal, dans sa réponse du 21 novembre 2016, affirmait que « le camping participe aux nuitées de la parahôtellerie et est un élément important dans le maintien d'un tourisme diversifié » De plus, il était bien stipulé que le Conseil municipal s'engageait à relocaliser le camping à un autre endroit qui restait encore à définir (voir annexe page 3).

En accord avec l'avis du groupe PDC-JDC de l'époque et celui du Conseil municipal de 2016, nous demandons à la commune de Porrentruy de joindre le geste à la parole donnée et, quel que soit le résultat des votations du 1<sup>er</sup> juillet 2018, de tout mettre en œuvre afin de privilégier et garantir la présence d'un camping attractif sur le territoire communal de Porrentruy.

Pour le groupe Ps-Les Verts

Baptiste Laville



**Groupe PDC-JDC au Conseil de Ville de Porrentruy**

QUESTION ÉCRITE



**CAMPING MUNICIPAL & SKATE PARC**

Ma question a trait à l'Espace-Loisirs, qui va subir de grands changements au cours de ces prochaines années. En plus de la rénovation indispensable de la Patinoire, celle de la Piscine semble aussi en bonne voie de concrétisation, comme on l'a appris par un article de presse paru dernièrement.

Aujourd'hui deux autres prestations sont offertes dans le cadre de l'Espace-Loisirs, à savoir le skate parc et le camping municipal.

Ces deux espaces sont donc voués à disparaître avec l'extension de la Patinoire qui ne se discute pas. En effet, le 2<sup>e</sup> champ de glace va prendre place en grande partie sur la surface actuelle du camping et la hutte ajoulote est projetée en lieu et place du skate parc.

Porrentruy est en train de faire un grand effort sur le plan touristique et se doit à mon avis de conserver un camping attractif, donc si possible proche de la piscine.

Ma question est donc la suivante :

« Quelles réflexions voire mesures le Conseil Municipal a-t-il déjà prises à ce jour quant au futur de ces deux prestations en Ville de Porrentruy ? »

Je remercie le Conseil Municipal de sa réponse.

Jean Farine

Porrentruy, le 22 septembre 2015 / JFA

**Engagement et compétences**

*Question écrite du 22 septembre 2016*



Ville de Porrentruy  
Rue de la République

REPONSE A LA QUESTION ECRITE INTITULEE « CAMPING MUNICIPAL ET SKATE PARC » (N° 540)  
(PDC-JDC)

Séance du 8 décembre 2016

Point n° 4

Le projet de la nouvelle patinoire comprend effectivement une deuxième surface de glace qui empiéterait fortement sur l'emplacement actuel du camping. De même, la hutte ajoulote prévue se trouve sur l'emplacement du skate parc.

Le camping participe aux nuitées de la parahôtellerie et est un élément important dans le maintien d'un tourisme diversifié.

En réponse à la question posée, le Conseil municipal s'est engagé à relocaliser le camping et le skate parc à un autre endroit, qui reste encore à définir.

21 novembre 2016

Le Conseil municipal

*Réponse du Conseil municipal du 8 décembre 2016*